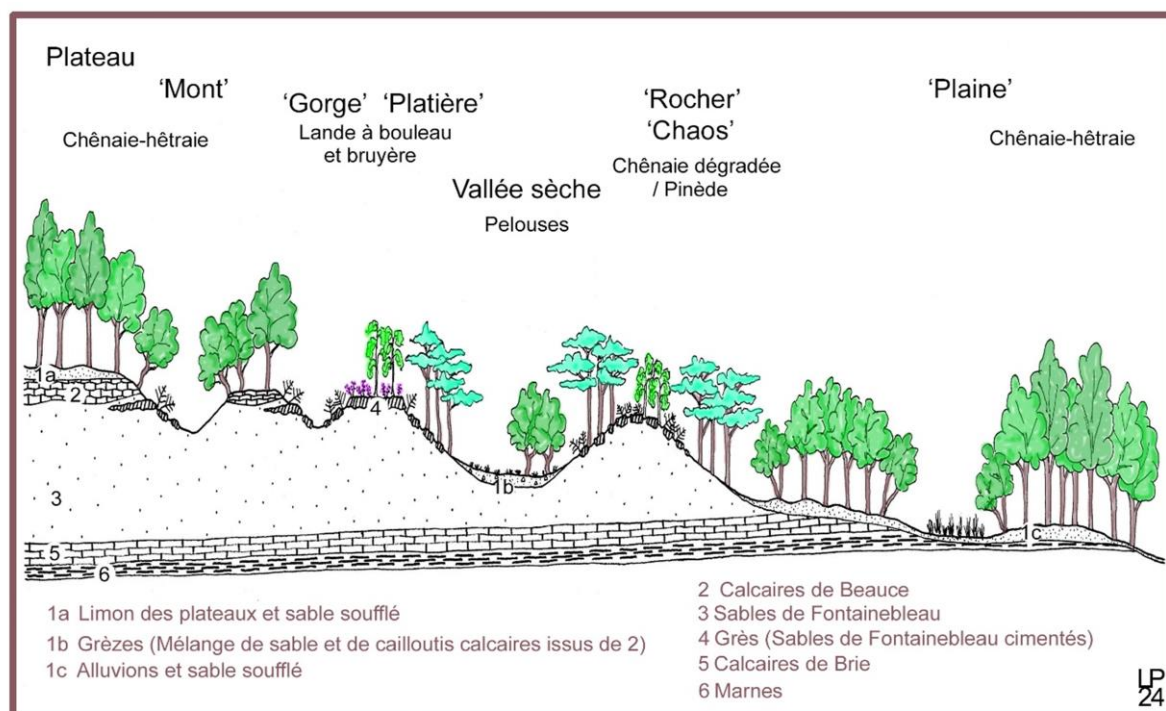


Flore de la Forêt de Fontainebleau (1)

Le Massif de Fontainebleau se caractérise par une grande diversité d'espèces végétales qui se manifeste dans la multitude de paysages sous-tendus par la variété des sols, du sous-sol, de l'exposition ...



Les mots suivis d'un astérisque * sont définis dans le glossaire en fin de document.

Les Plateaux, Monts et Plaines

C'est le domaine de la futaie de feuillus installée sur des sols riches, soit calcaires soit limoneux argileux à sableux selon les endroits. (Grands Feuillards, Monts de Faÿ...) Chêne sessile ou Chêne pédonculé dans les zones humides, Hêtre, Charme, Châtaignier forment la strate arborescente. Houx, Alisier, Néflier, Fusain, Chèvrefeuille, Fragon et Fougères peuplent le sous-bois.

C'est le siège d'une abondante floraison, au début du printemps quand les arbres sont peu feuillés : Jacinthe, Jonquille, Anémone des bois, Muguet. Puis plus tard dans la saison, il sera possible d'observer de rares orchidées, Néottie nid d'oiseau, Céphalanthère à longues feuilles ...

Hêtre (*Fagus sylvatica*)

Arbre majestueux de 30-35m de hauteur, poussant aussi bien sur sol calcaire que siliceux mais toujours riche. On le trouve aussi sur les flancs nord des reliefs. Les feuilles caduques* ovales lisses et brillantes, sont poilues sur les bords. L'écorce est lisse, allant du gris argenté au gris noirâtre. Les fruits du hêtre sont appelés faines, souvent groupées par deux ou par trois dans une cupule hérissée de poils mous.



Chêne sessile ou chêne rouvre (*Quercus petraea*)



Grand arbre de 25-40m de hauteur, à feuilles caduques*, pétiolées* et lobées. L'écorce est lisse chez les jeunes arbres, puis crevassée longitudinalement. Les glands sont sessiles*, ovoïdes, à cupule glabre.

Chêne pédonculé (*Quercus robur*)

Grand arbre de 25-35m de hauteur, aimant les sols épais, riches et bien alimentés en eau. Les feuilles sont caduques*, sessiles*, lobées avec deux oreillettes à la base du limbe. L'écorce grise et lisse chez les jeunes sujets devient sombre, épaisse et très fissurée en petites plaques rectangulaires. Les glands sont pédonculés*.



Charme (*Carpinus betulus*)



Arbre de taille moyenne (20 m) souvent en cépée*. Le tronc est cannelé, sinueux, à l'écorce lisse et grise. Les feuilles sont ovales, aiguës, gaufrées et dentées. Les fruits, les samares, sont groupés en longues grappes pendantes.

Châtaignier (*Castanea sativa*)

Grand arbre à la cime large, aux feuilles caduques*, lancéolées, aigües, aux bords en dents de scie. Ecorce lisse, brune, chez les jeunes sujets, devenant fissurée longitudinalement avec l'âge. Les fruits, châtaignes, au nombre de 1 à 3 sont enfermés dans une enveloppe épineuse, la bogue. Plante mellifère*.



Houx (*Ilex aquifolium*)

Arbuste ou petit arbre de 2 à 10 mètres de hauteur, qui aime les sols riches plutôt acides. Il pousse en sous-bois de feuillus. L'écorce lisse, verte devient gris-noirâtre chez les sujets âgés. Les feuilles persistantes sont coriaces, d'un vert brillant, ovales, à bords ondulés épineux. C'est une espèce dioïque*. Seuls les individus femelles donnent des fruits (drupes), sphériques, rougissant à maturité en fin d'automne, très appréciés des oiseaux, grives et merles. Plante mellifère*.



Alisier torminal (*Sorbus torminalis*)

Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*)

Arbres de taille moyenne de 10 à 15 mètres à l'écorce gris brunâtre fissurée, préférant les lisières et clairières, en général dispersés dans les forêts.

L'Alisier torminal (photo de gauche) a de grandes feuilles longuement pétiolées à 5–7 lobes dentés.

L'Alisier de Fontainebleau (photo de droite) possède des feuilles largement ovales, lobées et dentées, grises, cotonneuses en dessous et vertes dessus. Les fleurs en bouquets aplatis, les corymbes, donnent des fruits marron comestibles et très appréciés des oiseaux qui en dispersent les graines. Plante mellifère*. **Protégée au niveau national en France, il est donc interdit de récolter ses fruits.**



Néflier (*Crataegus germanica*)

Arbre tortueux à rameaux épineux de 5 à 6 mètres de hauteur avec une écorce foncée écailleuse. Les feuilles vert foncé sont oblongues, entières, irrégulièrement dentées avec un petit pétiole et cotonneuses en dessous. En mai, l'arbre se couvre de grosses fleurs blanches à 5 pétales qui donneront à l'automne de gros fruits charnus, bruns, en forme de toupie, comestibles lorsqu'ils sont blets. C'est une espèce aimant la lumière qui se rencontrera préférentiellement en lisière ou clairière forestière. Plante mellifère*.



Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)



Arbuste aux tiges dressées, ramifiées, vert mat, presque quadrangulaires. Les feuilles opposées sont ovales lancéolées. Les fleurs petites, vert jaunâtre donneront à l'automne des fruits remarquables en forme de capsules roses à 4 loges laissant apparaître à maturité 4 grosses graines rouges ou orange, brillantes (attention, toutes les parties de la plante sont toxiques). Son bois carbonisé donne le « fusain », un charbon de bois très apprécié des dessinateurs.

Fragon (*Ruscus aculeatus*)

Sous-arbrisseau de 30 à 80 cm de haut, poussant préférentiellement sur des sols riches plutôt calcaires. Les tiges striées portent des rameaux foliacés, des cladodes*, ovales, terminées par une épine. De petites fleurs verdâtres apparaissent de l'automne au printemps sur la face supérieure des cladodes* qui donneront des baies rouges, toxiques, de la grosseur d'une petite cerise persistant tout l'hiver.



Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*)



Plante bulbeuse des sous-bois au sol argilo-limoneux humide qui se remarque au début du printemps (mars-avril) par une abondante floraison qui a donné lieu à une « Fête de la jonquille » dans la commune de Recloses située au sud de la Forêt de Fontainebleau.

Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*)



Autre plante bulbeuse, vernale* qui apprécie les sols argilo-limoneux très humides et les sous-bois sombres. Elle peut se trouver en association avec la Jonquille.

Anémone des bois (*Anemone nemorosa*)

Dite aussi Anémone sylvie est une autre plante vernale* qui affectionne les sols argileux humides. Elle forme souvent des tapis très denses en sous-bois, avec une floraison remarquable en mars-avril. Les fleurs, solitaires, comportent de 5 à 9 'pétales', en fait des tépales, (sépale et pétale ayant même morphologie) blancs lavés de violet extérieurement. Elles se referment par temps humide protégeant ainsi étamines et pollen.



Muguet (*Convallaria majalis*)



Fréquent dans les sous-bois de la chênaie-hêtraie sur des sols sableux peu humides. Plante qu'il n'est pas besoin de décrire et que tout un chacun connaît pour son parfum enivrant ... l'origine du nom « muguet » proviendrait du musc, matière animale odoriférante très utilisée en parfumerie ! Toute la plante est toxique

Néottie nid- d'oiseau (*Neottia nidus-avis*)



Typique des hêtraies-charmaies au sol riche, cette petite orchidée des sous-bois sombres, de couleur roussâtre, est dépourvue de feuilles et de chlorophylle et ne peut donc pas effectuer de photosynthèse. Elle vit en symbiose avec un champignon lui-même symbiotique avec les racines d'un arbre. Les matières organiques indispensables à sa croissance, qu'elle ne peut donc synthétiser, proviennent des arbres via le champignon.

Céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*)

Cette grande orchidée (40-60cm) est présente en lisière ou dans les zones clairsemées de la chênaie-hêtraie.

Elle se caractérise par ses feuilles étroites et ses fleurs blanches peu épanouies au délicieux parfum.

Mais ATTENTION, ne faites que la respirer, **cette belle orchidée est en voie de disparition et est protégée en Île de France.**



Les rebords des Plateaux et Monts exposés au sud

(Buttes de Franchard, Mont Merle, Malmontagne, ...) accueillent le Chêne pubescent et toute une végétation aimant les situations chaudes et sèches : Amélanchier, Prunellier, Géranium sanguin, ... et autres orchidées !

Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)



Cette espèce préfère les sols calcaires et les situations ensoleillées. Ce sont en général des arbres de taille moyenne au tronc souvent tortueux. Les feuilles sont duveteuses sur leur face inférieure.

Cette espèce a été sélectionnée par l'ONF pour la forêt de Fontainebleau de demain ...

Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*)

Cet arbuste de 1 à 3 mètres de hauteur, préférant les climats méditerranéens à continental se rencontre sur les coteaux calcaires ensoleillés. La floraison a lieu d'avril à mai, les fleurs sont blanches à pétales étroits, groupées en petites grappes. Les fruits, amélanches, ressemblent à de petites baies de la taille d'un gros pois. Ils sont noir bleuâtre, comestibles à saveur sucrée. Plante mellifère*. **Protégée en Île de France, on ne cueille donc pas ses fruits.**



Prunellier (*Prunus spinosa*)



Appelé aussi Épine noire, il porte bien son nom ! Ce petit arbuste très épineux à tendance à drageonner ; souvent envahissant, il fait l'objet d'arrachage pour préserver les zones de landes au sein du massif forestier. Les fruits, prunelles, comestibles blets, noir-bleuté, sont très appréciés des oiseaux qui disséminent les graines contribuant ainsi à son caractère envahissant. Plante mellifère*.

Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*)



Plante herbacée à souche rampante, de 10 à 40 cm de hauteur. Les feuilles sont profondément divisées, à 5-7 lobes en coin bi ou trifides. Les fleurs roses à rose carmin, striées, atteignent 3-4 cm de diamètre. C'est une espèce xérophile (qui aime les sols secs), thermophile (qui aime les situations chaudes) et calcicole (qui pousse sur les sols calcaires), C'est donc un bon indicateur de milieu ! Plante mellifère*.

Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*)

Cette orchidée aux feuilles étroites, lancéolées, porte des fleurs rose vif à pourpre en épi simple. La floraison a lieu d'avril à juillet. Elle se rencontre en sous-bois au sol calcaire. C'est une espèce rare dans le Massif de Fontainebleau, aux populations clairsemées et fluctuantes d'une année à l'autre, et c'est le seul endroit de l'Île de France où elle vit. **Protégée et classée « en danger » en Île de France.** Si vous avez le bonheur de la trouver, regardez-là, et surtout ne la cueillez pas !



Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)



Cette grande orchidée de 30 à 80 cm de haut, entièrement violacée à brunâtre, dépourvue de feuilles vit à mi-ombre dans les sous-bois au sol calcaire et frais. Comme la Néottie nid-d'oiseau, c'est une orchidée dépourvue de chlorophylle, qui vit en symbiose avec un champignon sur les racines des arbres. Les fleurs sont grandes, violettes et striées de violet foncé, elles sont disposées en un long épi lâche et s'épanouissent de mai à juillet.

Cette espèce peut rester plusieurs années sans apparaître. Cependant, des cas de floraison et fructification entièrement souterrains ont été observés. **Espèce rare, en limite nord de son aire de répartition.**

Les Gorges, Rochers, Chaos et Platières

Caractérisés par des sols sableux très pauvres, la végétation y est peu diversifiée. (Trois Pignons, Rocher Cuvier Châtillon) C'est le domaine actuel des pinèdes :

Pin sylvestre et Pin maritime, introduits pour reboiser d'anciennes landes, ces arbres se rencontrent maintenant partout en forêt. Callune, Bruyère, Fougère aigle, Polypode occupent le sous-bois.

Les Platières (Apremont , ...), où la dalle de grès imperméable, dégagée par l'érosion, détermine le paysage marqué par un sol très rocheux, inondé ou asséché au gré des saisons, sont recouvertes par Callune, Bruyère Cendrée et Bouleaux, ainsi que de nombreuses mousses et lichens.

Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*)

Ce conifère au long tronc nu peut atteindre 40 mètres de haut. Il se reconnaît aisément à la couleur orangée de l'écorce dans la partie haute du tronc. Probablement déjà présent dans la région, il a été introduit massivement au cours des XVIII-XIXème siècles pour reboiser les zones de landes, depuis il prolifère partout même dans les habitats de la hêtraie-chênaie, de la chênaie-charmaie, ... Les abeilles élaborent la propolis à partir de la résine de ce pin. A remarquer çà et là dans les parcelles certains pins sylvestres qui présentent sur leur tronc des écorces écailleuses.



Pin maritime (*Pinus pinaster*)

Cet autre conifère, également introduit, peut atteindre 30 m de haut. L'écorce des troncs âgés, épaisse, rouge-noirâtre est très crevassée. Les aiguilles réunies par deux sont longues, jusqu'à 20cm et raides. Les cônes sont gros (20cm) aux écailles à écusson épais, pyramidal, munies d'un gros mamelon pointu. Le pin maritime originaire du bassin méditerranéen craint les basses températures. En forêt deux inscriptions monumentales relatent le « Grand verglas » des années 1879-1880 qui détruisit les populations de pins maritimes.



Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Arbre de 15 à 25 mètres de hauteur, c'est une essence pionnière (première plante à pousser ou repousser sur un sol nu) qui aime les sols secs à frais, siliceux. Son écorce blanche caractéristique permet de l'identifier rapidement. Son aspect est cependant variable en fonction de l'âge de l'arbre. Lisse et brun clair chez les jeunes sujets, elle devient blanche quand l'arbre grandit, puis se fendille, s'épaissit pour finir par être rugueuse, irrégulière et noirâtre. Plante mellifère* par le pollen des chatons mâles.



Callune (*Calluna vulgaris*)



Sous-arbrisseau de 30 cm à 1 mètre, vivace, aux tiges ligneuses est aussi appelé « Brande, Bruyère commune, ... ». Son nom de Callune vient du grec ancien qui signifie « embellir, nettoyer ». En effet, ses tiges souples mais solides servaient à confectionner des balais. Cette plante caractéristique des landes et pinèdes, d'une magnifique floraison rose-violacé en fin d'été, est une importante source de nourriture (chevreuil...) et en tant que telle, une plante hôte pour de nombreux insectes (Coléoptères, Papillons, ...). Plante mellifère*.

Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)

Sous-arbrisseau de 20 à 60 cm de hauteur, aux tiges tortueuses, dressées, légèrement pubescentes, comme cendrées, garnies de feuilles verticillées par 3. La floraison a lieu en fin de printemps-été sous forme de grappes de fleurs à l'extrémité des rameaux. Les fleurs en forme de grelots sont rose-violacé. Présente dans les landes et bois aux sols siliceux, elle accompagne souvent la callune. Plante mellifère*.



Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)



Fougère très abondante dans le massif de Fontainebleau. Seules ses feuilles, des frondes, sont visibles. La partie principale de la plante se situe sous terre sous la forme d'un rhizome. Ce rhizome, longuement traçant, se divise en deux à chaque départ de feuille, ce qui explique le caractère envahissant de la plante. C'est une forme de reproduction végétative. La fronde est constituée d'un long pétiole de 1 à 1,5 mètre de longueur et d'un limbe très large de 60 à 90 cm, triangulaire, 3 à 4 fois divisé. C'est la disposition des faisceaux conducteurs de la sève dans le pétiole (cf. photo) qui simule la figure héraldique de l'aigle à deux têtes qui serait à l'origine du nom de cette fougère.

Polypode commun (*Polypodium vulgare*)

Fougère commune sur les rochers recouverts d'une couche d'humus à l'ombre des arbres. La fronde à pétiole assez long, lancéolée, est profondément divisée en segments digités entiers. Les frondes prennent naissance le long d'un rhizome rampant à fleur de sol, couvert d'écailles rousses et garni de nombreuses racines à l'origine du nom de cette fougère : polypode = nombreux pieds. Le polypode est parfois appelé « réglisse des bois » car son rhizome a une saveur sucrée qui rappelle celle de la réglisse.



Les Vallées sèches

Caractérisées par un sol sableux contenant du calcaire (appelés grèzes), c'est le domaine des pelouses quand les pins n'y ont pas pris pieds... (Plaine de Chanfroy, Vallée de la Solle, ...) Ces pelouses abritent une flore abondante : Rosier pimprenelle, Anémone pulsatile, Héliantheme des Apennins, Véronique en épis, Scille d'automne ... des orchidées : Orchis à odeur de bouc, ... et de nombreuses espèces rares et/ou protégées : Potentille des montagnes ...

Rosier pimprenelle (*Rosa spinosissima*)



Arbrisseau peu élevé (20-100cm) ; à souche traçante et aux aiguillons nombreux entremêlés de poils raides, cf. son nom latin spinosissima = extrêmement épineux ! Les feuilles sont caractéristiques, composées de 5-9 petites folioles arrondies et simplement dentées. Les fleurs blanches sont grandes (2-4cm), solitaires. Les fruits, cynorrhodons, comestibles, sont globuleux, de couleur brun-rouge à noirâtres.

Anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*)

Plante herbacée vivace à souche épaisse. Les feuilles, nombreuses, velues et très divisées en lanières fines sont disposées en rosettes à la base. Les fleurs, grandes jusqu'à 6 cm de diamètre, sont de couleur violacée, aux pétales velus presque argentés extérieurement. La floraison se produit de mars jusqu'en juillet. Les fruits (akènes) prolongés d'une longue arête plumeuse forment des têtes hirsutes caractéristiques, visibles l'été et à l'automne. Cette plante est vénéneuse et provoque une accélération du rythme cardiaque, d'où son nom !

Espèce protégée.



Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*)



Plante vivace de 10 à 30 cm de haut, ligneuse à la base, aux feuilles étroites, linéaires, aux bords légèrement enroulés, avec des poils étoilés sur leur face supérieure et pubescente en dessous. La floraison se produit de mai à juillet sous forme d'une cyme de 3 à 10 fleurs aux pétales blancs et onglets jaunes. Cette plante aime les situations chaudes et sèches au sol calcaire, elle est très présente en région méditerranéenne.

Véronique en épis (*Veronica spicata*)

Cette petite plante forme des touffes aux tiges florales érigées. Les feuilles opposées, ovales, lancéolées, sont pubescentes-grisâtres. Les fleurs bleues sont groupées en un long épi dense. La floraison a lieu de juillet jusqu'à l'automne. Cette plante est caractéristique des sols calcaires et secs, elle se rencontre dans la Massif de Fontainebleau dans les « Vallées sèches » et sur les rebords méridionaux des « Monts ».



Scille d'automne (*Prospero autumnale*)



La Scille d'automne au nom latin de *Prospero* : « prospère, propice » et *autumnale* « automne » donc « qui prospère en automne » fait référence à sa période de floraison. Cette petite plante à bulbe se trouve ici en limite nord de son aire de distribution. Les fleurs bleu-lilas aux anthères noires sont disposées en une grappe courte qui s'allonge au cours de la floraison. Les feuilles au nombre de 4 ou 5, fines, linéaires poussent après les fleurs.

Orchis à odeur de bouc (*Himantoglossum hircinum*)

Cette robuste orchidée de 30 à 90 cm de hauteur est d'affinité méditerranéo-atlantique, relativement rare, elle peut être abondante dans les sites où elle est présente.

Elle se remarque par une forte rosette de feuilles charnues oblongues vert brillant et surtout de mai à juillet par son épi floral dense à aspect « chevelu ».

Les fleurs typiques de la famille des orchidées présentent ici un labelle trilobé dont le lobe médian est extrêmement allongé et torsadé conférant cet aspect échevelé.

Le parfum exhalé par ces fleurs, agréable à distance, est plus « fort » de près, mais l'examen de la fleur permettra d'observer la disposition des pièces florales et sa coloration.



Potentille des montagnes (*Potentilla montana*)

Petite plante de 10-20 cm aux tiges grêles, aux feuilles composées de 3 folioles ovales dentées au sommet, duveteuses, argentées en dessous. Les fleurs sont grandes (2cm), à 5 pétales blancs échancrés au sommet. La floraison a lieu en mai-juin.

Protégée en Île de France.



Le Massif de Fontainebleau présente une très grande diversité biologique résultat d'une longue évolution en relation avec son histoire géologique et **qu'il est nécessaire de préserver.**

Certes des statuts législatifs, NATURA 2000, ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique), Réserves Biologiques Dirigées, Réserves Biologiques Intégrales sont là pour protéger faune, flore et paysages, mais **un tel engagement ne peut exister sans la participation de tout le monde.**

Alors, regardons, photographions, dessinons, ... et ne les prélevons pas : une plante ou un animal même s'il semble abondant peut être rare !



Charte du promeneur.

En forêt publique comme privée la cueillette est soumise à autorisation par le propriétaire forestier. Autrement dit, **ELLE EST INTERDITE**. Dans les forêts publiques gérées par l'ONF la cueillette à « caractère familial » est tolérée.

- **N'arrachez pas** les fleurs et **ne piétinez pas** les champignons.
- **Ne cueillez pas** plus de 5 litres (un panier) de champignons, de châtaignes ou de petits fruits, et le contenu d'une main pour les fleurs.
- **RESPECTEZ** LES ESPÈCES PROTÉGÉES.

GLOSSAIRE

Caduque : Se dit d'une feuille ou d'une partie de la plante qui tombe chaque année /opposé à persistant.

Cépée : Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche.

Cladode : Rameau ou branche aplati ayant l'aspect d'une feuille.

Dioïque : Se dit d'une espèce dont les fleurs mâles (à étamines) ou femelle (à pistil) sont portées par des pieds différents.

Pédoncule : Pièce florale en forme de tige qui porte les fleurs, puis après la fécondation les fruits.

Pétiole : Pièce foliaire reliant le limbe à la tige.

Mellifère : Une plante est mellifère quand elle est favorable au développement des abeilles, et plus généralement aux insectes, en produisant les ressources qui leurs sont indispensables : nectar, pollen, propolis ou miellat.

Sessile : Feuille, fleur ou fruit directement attaché à la tige (sans pétiole ou pédoncule).

Vernal : Qui est propre ou relatif au printemps.